

C'est pourquoi les chiffres du Service national de placement à l'égard de Winnipeg et des régions Sud et Est, qui entrent toutes dans la même division, révèlent un indice de chômage relativement bas. Or, l'indice de chômage à l'égard des régions éloignées, en particulier le Sud-Est du Manitoba, qui devraient être admises à bénéficier de l'ARDA, montre que le nombre des sans-emploi y est bien plus élevé qu'à Winnipeg. Les habitants de ces régions sont victimes d'injustice par suite des normes selon lesquelles on détermine les régions désignées.

Je demande de nouveau au ministre de songer à modifier les normes servant à désigner les régions spéciales; c'est ce qui a été fait à plusieurs reprises par la *Pembina Valley Development Corporation*. Certes, dans certaines régions, le revenu doit constituer une norme plus efficace que les chiffres du Service national de placement. Au lieu d'être fondées sur ces chiffres, les normes devraient reposer sur les divisions de recensement; on pourra ainsi obtenir une idée plus juste du degré de chômage dans une région donnée, qu'en se fiant aux chiffres du Service national de placement.

• (4.50 p.m.)

J'exhorte à nouveau le ministre à songer sérieusement à modifier ce critère pour permettre une application plus équitable du principe au Manitoba. Le personnel de la *Pembina Valley Development Corporation* a travaillé d'arrache-pied pendant longtemps pour attirer l'industrie dans cette région et il y avait fort bien réussi jusqu'à l'annonce du programme du ministre. Il constate maintenant qu'en dépit de tous ses efforts, l'industrie s'achemine vers des régions qui ont bien moins besoin d'aide que la vallée de la *Pembina* et le Sud-Est du Manitoba.

Je ne veux pas dire que le ministre ne devrait pas appliquer ce programme de développement régional à d'autres parties du Manitoba, mais j'estime que c'est un tort d'inclure le Sud-Est de la province dans le district du service de placement de Winnipeg. Si le ministre ne parvient pas à aider les gens de cette région, qu'il ne leur mette pas de bâtons dans les roues et qu'il n'entrave pas l'implantation de l'industrie.

**M. Knowles:** Il arrive parfois à la Chambre que l'on confonde les circonscriptions de Winnipeg-Sud-Centre et de Winnipeg-Nord-Centre. Cette confusion suscite parfois la

plaisanterie. Mais, en l'occurrence, le représentant de Winnipeg-Nord-Centre serait ravi qu'on lui attribue le discours du député de Winnipeg-Sud-Centre.

**M. Jorgenson:** On l'acceptera tel qu'il a été prononcé.

**M. Knowles:** Autrement dit, je félicite le député de Winnipeg-Sud-Centre de ses observations aujourd'hui.

**L'hon. M. Drury:** Elles étaient irrégulières.

**M. Knowles:** Le ministre de l'Industrie les juge irrégulières, mais elles ne le sont pas d'après moi, si l'on tient compte de la responsabilité du ministère. Si le ministre des Transports doit bientôt faire une déclaration sur le rapport Thompson, il est utile, à mon avis, d'entendre des opinions comme celles qu'a exprimées le député de Winnipeg-Sud-Centre aujourd'hui.

Comme lui, je ne critique pas Air Canada de fonder ses décisions sur l'économie. Mais notre pays a la stature qu'il a aujourd'hui en raison de multiples décisions sociales et politiques qui ont été prises pour en faire un grand pays d'un océan à l'autre. Je conviens qu'il faut prendre des décisions pour décentraliser l'industrie et assurer la mise en valeur parallèle de toutes les régions du pays. J'espère donc que le gouvernement envisagera encore son propre objectif de décentralisation en étudiant la possibilité de conserver à Winnipeg la base d'entretien, même si c'est aux frais de la population canadienne.

Nous tous du Manitoba appuierions une pareille décision. Certains députés peuvent penser que c'est adopter une attitude régionaliste. C'est mon opinion. Je crois que nous adoptons une attitude qui sert l'intérêt du Canada tout entier. Encore une fois, le député à ma droite a bien fait valoir cet argument; il est donc inutile que je répète ce qu'il a dit en notre nom à tous, représentants du Manitoba. Nous nous intéressons aux diverses recommandations que renferme le rapport Thompson. Selon nous, il faudrait qu'un plus grand nombre de routes polaires partent de Winnipeg. On devrait s'efforcer d'obtenir une route directe pour Chicago. Nous accueillons avec satisfaction l'inauguration d'une aéro-gare de marchandises à Winnipeg. Mais cela ne fournit pas des emplois à Winnipeg au personnel spécialisé qui travaille à la base